

**OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFERE**  
**Du 1er au 27 octobre 2018**  
« Jusqu'à 150€ remboursés avec les pneus Continental »

**MODALITES DE L'OFFRE**

ContiClub (518 989 504 Compiègne) octroie une offre de remboursement valable pour les clients particuliers ayant acheté, en une fois, entre le 1er et le 27 octobre 2018, 2 ou 4 pneumatiques de marque Continental (été, hiver ou toutes saisons) tourisme, camionnette et 4x4 avec prestation de montage et équilibrage destinés à un même véhicule dans un point de vente EUROTYRE participant à l'opération (liste des points de vente participants disponible sur [www.eurotyre.fr](http://www.eurotyre.fr))

*Paliers de remboursements :*

- 2 pneus 13 au 15 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 10€ TTC
- 2 pneus 16 au 17 pouces avec prestation de montage et équilibrage= 20€ TTC
- 2 pneus 18 au 19 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 40€ TTC
- 2 pneus 20 pouces et plus avec prestation de montage et équilibrage = 60€ TTC
  
- 4 pneus 13 au 15 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 25€ TTC
- 4 pneus 16 au 17 pouces avec prestation de montage et équilibrage= 45€ TTC
- 4 pneus 18 au 19 pouces avec prestation de montage et équilibrage = 90€ TTC
- 4 pneus 20 pouces et plus avec prestation de montage et équilibrage = 150€ TTC

Attention :

- Pour bénéficier de l'offre, toutes les prestations ainsi que l'acquisition des pneumatiques doivent être effectuées dans le même point de vente
- Dans tous les cas l'achat de pneumatiques doit avoir eu lieu entre le 1er et le 27 octobre 2018.
- Le remboursement sera octroyé sur le montant d'une prestation unique.
- Remboursement effectué après réception de votre dossier complet suivant indications figurant ci-dessous.

**MODALITES DE REMBOURSEMENT**

Afin de bénéficier de votre remboursement, vous devez procéder avant le 10 novembre 2018 minuit aux démarches suivantes :

1 / Connectez-vous sur le site de l'opération : [www.eurotyre.fr](http://www.eurotyre.fr)

2 / Imprimer le bulletin de participation à télécharger sur ledit site et remplir les champs mentionnés comme obligatoires (aucun bulletin sur papier libre ne sera pris en compte)

3/ Joignez au bulletin de participation vos pièces justificatives : la copie de la facture mentionnant l'achat, le montage et l'équilibrage et le numéro d'immatriculation du véhicule auquel les pneus sont destinés, ainsi que votre RIB (IBAN-BIC) (banque domiciliée en France uniquement), et la copie de la carte grise du véhicule.

4/ Adressez l'ensemble des éléments à l'adresse suivante, sous pli suffisant affranchi à votre charge, au plus tard le 10 novembre 2018 inclus (cachet de La Poste faisant foi) :

TAKE OFF N° 1601 jusqu'à 150€ remboursés avec les pneus Continental  
CS50454  
13096 Aix en Provence Cedex 2

Offre de remboursement différé uniquement par virement bancaire dans une banque domiciliée en France et limitée à une demande par carte grise, valable dans des points de vente participant à l'opération entre le 1er et le 27 octobre 2018.

Après acceptation du dossier, vous recevrez le virement sous huit (8) à dix (10) semaines.

Toute demande incomplète ou envoyée après le 10 novembre 2018 sera considérée comme nulle. Cette Offre est non cumulable avec d'autres promotions et/ou avantages en cours du Groupe Continental.

Sont exclus de cette offre les achats sur les sites internet.

## **RECLAMATION**

En cas de réclamation, les demandes devront être transmises par email [service.consommateur@takeoff.fr](mailto:service.consommateur@takeoff.fr), au plus tard le 10 décembre 2018.

## **PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

La Société Organisatrice ne traite les données à caractère personnel des Participants que si ces dernières sont nécessaires à la participation au Jeu. Les seules données à caractère personnel des Participants, qui sont collectées par la Société Organisatrice, sont celles figurant dans les champs à renseigner figurant sur le bulletin de participation rempli par les Participants. Ces données à caractère personnel seront conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de l'opération et la jouissance des dotations, puis supprimées à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver. Si cela est nécessaire pour la gestion de l'opération, ces données à caractère personnel peuvent être communiquées aux sociétés affiliées de la Société Organisatrice conformément aux Règles d'Entreprises Contraignantes du groupe Continental (« société affiliée » désigne toute entité juridique qui, de manière directe ou indirecte, contrôle une Partie, est contrôlée par une Partie, ou est soumise avec une Partie à un contrôle commun, le terme « contrôle » désignant la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote ou du capital de cette entité juridique).

Afin de garantir la fourniture de services et dans le cadre de l'opération, vos données à caractère personnel seront collectées ou transmises par/à notre prestataire en charge de la conception et la gestion de l'opération aux fins de traitement de votre participation à l'opération. Celui-ci traitera vos données à caractère personnel pour le compte de la Société Organisatrice sur la base d'un accord de traitement de données.

Par ailleurs, si vous avez coché la case "J'accepte de recevoir des informations, des invitations à des jeux concours et des offres commerciales de ContiClub et de toute entité du groupe Continental", vos données à caractère personnel seront traitées par la Société Organisatrice à des fins de prospection commerciale et seront conservées pendant une période de trois (3) années à compter du dernier contact avec vous. Au terme de cette période, vos données à caractère personnel seront supprimées par la Société Organisatrice, à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver. Si cela est nécessaire pour la finalité susmentionnée, ces données à caractère personnel peuvent être communiquées aux sociétés affiliées de la Société Organisatrice conformément aux Règles d'Entreprises Contraignantes du groupe Continental.

Pendant cette durée, vos données à caractère personnel pourront être transmises à nos prestataires aux fins de prospection commerciale. Celui-ci traitera vos données à caractère personnel pour le compte de la Société Organisatrice sur la base d'un accord de traitement de données.

La Société Organisatrice prend les mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger les données à caractère personnel fournies par les Participants contre toute manipulation, perte, destruction ou contre tout accès par des personnes non-autorisées. Les mesures de sécurité sont continuellement améliorées et adaptées en conformité avec les dernières technologies. Les données fournies qui ne sont pas cryptées peuvent potentiellement être collectées et manipulées par

des personnes non autorisées. Pour cette raison, la Société Organisatrice souhaite vous informer que la transmission sécurisée de données par Internet (ex. email) ne peut nullement être garantie.

En vertu du Règlement Général de la Protection des Données (EU RGPD), les Participants bénéficient des droits suivants quant au traitement de leurs données à caractère personnel (Droits d'information des articles 13 et 14 EU RGPD) :

- Droit de retirer son consentement de l'article 7 EU RGPD ;
- Droit d'accès de l'article 15 EU RGPD ;
- Droit de rectification de l'article 16 EU RGPD ;
- Droit de suppression de l'article 17 EU RGPD ;
- Droit de limitation au traitement de l'article 18 EU RGPD ;
- Droit à la portabilité des données de l'article 20 EU RGPD ;
- Droit d'opposition au traitement de l'article 21 EU RGPD.

En cas de question sur ce sujet ou pour exercer ces droits, les Participants peuvent contacter le responsable à la protection des données :

- à l'adresse postale suivante : ContiClub – « *Jusqu'à 40 150€ remboursés avec les pneus Continental* » – BP 10519 LA CROIX – 60205 Compiègne cedex ou
- à l'adresse mail suivante : [c3\\_cil@conti.de](mailto:c3_cil@conti.de).

Les Participants peuvent également contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou toute autre autorité nationale compétente, le cas échéant.

Par ailleurs, les Participants disposent du droit de s'inscrire gratuitement sur la liste Bloctel, liste d'opposition au démarchage téléphonique.

*Ne pas jeter sur la voie publique*